

Les présentes conditions générales visent à assurer une collaboration claire, équitable et sécurisée entre NEPCO FORMATION et ses Clients, dans le respect des intérêts de chacun.

En cas de doute sur l'interprétation ou la compréhension des présentes conditions générales, le Client est invité à contacter NEPCO FORMATION à l'adresse suivante : formation@nepco.fr.

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION
2. OBJET
3. ÉTUDE ET CONSEIL OPÉRATIONNEL POUR LA CONCEPTION D'UNE FORMATION SUR MESURE
4. FORMATIONS EN PRÉSENTIEL
 - 4.1. Formations Interentreprises
 - 4.1.1. Descriptif
 - 4.1.2. Conditions financières
 - 4.1.3. Remplacement d'un participant
 - 4.1.4. Insuffisance du nombre de participants à une session
 - 4.2. Formations intra-entreprises
 - 4.2.1. Descriptif
 - 4.2.2. Conditions financières
5. FORMATIONS E-LEARNING
 - 5.1. Descriptif
 - 5.2. Test préalable et prérequis techniques
 - 5.3. Accès au(x) module(s)
 - 5.4. Durée de l'accès au(x) module(s)
 - 5.5. Périmètre des Utilisateurs
 - 5.6. Droit d'usage personnel
 - 5.7. Caractéristiques du ou des module(s) de formation en ligne
 - 5.8. Garanties de NEPCO FORMATION
 - 5.9. Non-conformité ou anomalies constatées par le Client sur les module(s)
 - 5.10. Assistance téléphonique
 - 5.11. Cookies
6. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS
 - 6.1. Documents contractuels
 - 6.2. Règlement par un Opérateur de compétences (OPCO)
 - 6.3. Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client
7. DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES NEPCO FORMATION
 - 7.1. Modalités de passation des Commandes
 - 7.2. Facturation - Règlement
 - 7.2.1. Prix
 - 7.2.2. Paiement
 - 7.2.3. Révision de prix
 - 7.3. Refus de former
 - 7.4. Obligations et responsabilité de NEPCO FORMATION
 - 7.5. Obligations du client
 - 7.6. Limitations de responsabilité de NEPCO FORMATION
 - 7.7. Force majeure
 - 7.8. Propriété intellectuelle
 - 7.9. Confidentialité
 - 7.10. Communication
 - 7.11. Protection des données à caractère personnel du stagiaire
 - 7.12. Droit applicable - attribution de compétence

PRÉSENTATION

NEPCO FORMATION est un organisme de conseil et de formation professionnelle dont le siège social est 103, avenue Charles de Gaulle – 82000 Montauban. SIREN 813063237. SASU NEPCO FORMATION développe, propose et dispense des formations en présentiel ou distanciel inter et intra entreprises, des formations ouvertes et à distance en mode E-learning ainsi que des formations mixtes associant à la fois le présentiel et le E-learning. NEPCO FORMATION travaille en étroite relation avec NEPCO STRATEGIE qui propose des services de conseil et d'accompagnement dans le développement de stratégies et démarches responsables.

OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services NEPCO FORMATION relatives à des commandes passées auprès de NEPCO FORMATION par tout client professionnel (ci-après « le Client »). NEPCO FORMATION se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment. Il est précisé que les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site ou sur simple demande à l'adresse www.nepco.fr. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de NEPCO FORMATION, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que NEPCO FORMATION ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de NEPCO FORMATION, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

ÉTUDE ET CONSEIL OPÉRATIONNEL POUR LA CONCEPTION D'UNE FORMATION SUR MESURE

La proposition financière acceptée par le Client sera révisée chaque année, à la date anniversaire du contrat, en fonction de l'évolution de l'indice Syntec, indicateur de référence du secteur (services d'ingénierie, numérique, formation). Cette révision reflète l'évolution des coûts du secteur.

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

4.1. Formations Interentreprises

4.1.1. Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue NEPCO FORMATION et réalisées dans les locaux NEPCO FORMATION, des locaux mis à disposition par NEPCO FORMATION ou à distance.

4.1.2. Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de NEPCO FORMATION. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de l'OPCO (art. 6.2).

4.1.3. Remplacement d'un participant

NEPCO FORMATION offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 80 € au profit de NEPCO FORMATION.

4.1.4. Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, NEPCO FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

4.2. Formations intra-entreprises

4.2.1. Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de NEPCO FORMATION, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

4.2.2. Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par NEPCO FORMATION. Sauf disposition contraire dans la proposition NEPCO FORMATION, un acompte minimum de 50 % du coût total de la formation sera versé par le Client. Le cas échéant, le prix est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après.

FORMATIONS E-LEARNING

5.1. Descriptif

Le E-learning consiste en la dispensation de formations ouverte et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Dans le cadre du E-learning, NEPCO FORMATION consent au Client : - l'ouverture de clés d'accès au service de la plateforme de NEPCO FORMATION, au profit de l'utilisateur final (l'Utilisateur), défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s) pendant une période de 12 (douze) mois à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par NEPCO FORMATION, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé :

- le droit d'accéder au(x) module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;
- la faculté pour le Client d'obtenir une évaluation en amont et en aval du parcours de formation de l'Utilisateur
- la mise à disposition au profit du Client d'un compte-rendu permettant d'assurer une traçabilité complète de la formation ("reporting").

5.2. Test préalable et prérequis techniques

Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de commande entre NEPCO FORMATION et un représentant habilité du Client qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait

connaître, avec la plateforme de NEPCO FORMATION; il ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

5.3. Accès au(x) module(s)

À réception du bon de commande signé, NEPCO FORMATION transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet de la sélection du Client. Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par NEPCO FORMATION des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).

5.4. Durée de l'accès au(x) module(s)

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par NEPCO FORMATION, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme LMS de NEPCO FORMATION sont concédés pour :

- une durée de 12 (douze) mois à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme de NEPCO FORMATION ;
- un nombre défini d'Utilisateurs ;
- la version disponible du ou des module(s) E-learning de NEPCO FORMATION à la date d'acceptation de la commande par NEPCO FORMATION.

5.5. Périmètre des Utilisateurs

Sauf conditions particulières expressément acceptées par NEPCO FORMATION visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

5.6. Droit d'usage personnel

En cas de violation de la présente clause (inaliénabilité/partage des accès), NEPCO FORMATION pourra suspendre le service immédiatement et sans indemnité, et appliquer une indemnité forfaitaire destinée à couvrir les frais de gestion occasionnés par cette violation.

5.7. Caractéristiques du ou des module(s) de formation en ligne

Sauf conditions particulières expresses, chaque module de formation fait l'objet d'une fiche descriptive disponible dans le Catalogue. La durée de formation est donnée à titre indicatif. NEPCO FORMATION se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposés sur sa plateforme, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client. NEPCO FORMATION pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

5.8. Garanties de NEPCO FORMATION

NEPCO FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet. Le Client s'engage à informer NEPCO FORMATION dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique. NEPCO FORMATION fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet. Dans l'hypothèse d'une interruption de service par NEPCO FORMATION liée à une intervention de maintenance corrective, NEPCO FORMATION mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, NEPCO FORMATION prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité. En cas de maintenance évolutive de sa plateforme, NEPCO FORMATION pourra également interrompre temporairement l'accès. NEPCO FORMATION s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à NEPCO FORMATION. NEPCO FORMATION prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité. NEPCO FORMATION informera le Client dès que possible et prolongera l'accès pour une durée au moins égale à l'indisponibilité.

5.9. Non-conformité ou anomalies constatées par le Client sur les module(s)

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client. Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s). NEPCO FORMATION ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s). Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) doit être formulée par écrit dans les 15 jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seule NEPCO FORMATION peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive : Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de NEPCO FORMATION ; Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par NEPCO FORMATION ; Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

5.10. Assistance téléphonique

NEPCO FORMATION met à la disposition de l'interlocuteur contractuellement désigné par le Client, une assistance téléphonique joignable de 9 heures à 18 heures aux jours ouvrés. L'assistance téléphonique est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée, soit à apporter une réponse immédiate, soit à préciser le délai dans lequel la réponse sera donnée. Si le défaut incombe à NEPCO FORMATION et sous réserve du respect par le Client des conditions visées au chapitre 7 des présentes, cette dernière s'engage à tout mettre en œuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais. Aucune maintenance sur site n'est prévue.

5.11. Cookies

La plateforme peut déposer des cookies strictement nécessaires au fonctionnement (authentification, maintien de session, sécurité). Le navigateur permet d'en être informé et, le cas échéant, de s'y opposer, mais l'opposition peut dégrader l'accès au service. Aucun cookie tiers publicitaire n'est utilisé sans consentement préalable de l'Utilisateur.

Le Client informera chaque Utilisateur qu'un cookie, qui s'entend d'un bloc de données permettant à NEPCO FORMATION d'identifier l'Utilisateur et servant à enregistrer des informations indispensables à sa navigation sur la plateforme de NEPCO FORMATION, peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence du cookie et éventuellement de la refuser. Le cookie installé ne contient que l'identifiant de l'Utilisateur et ne permet pas aux sites tiers d'identifier celui-ci. Le Client informera néanmoins l'Utilisateur qu'il est préférable de cocher l'option déconnexion à chaque fermeture de la session utilisateur.

DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

6.1. Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

6.2. Règlement par un Opérateur de compétences (OPCO)

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.

Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si NEPCO FORMATION n'a pas reçu la prise en charge de l'Opérateur de Compétences au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement. NEPCO FORMATION peut conditionner le démarrage de la formation à la réception de l'accord de prise en charge écrit de l'OPCO, ou, à défaut, au paiement direct par le Client.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

6.3. Report ou Annulation des prestations à l'initiative du Client

• Principe et justification

NEPCO FORMATION travaille avec un réseau de formateurs partenaires mobilisés spécifiquement pour chaque session. Les frais d'annulation et de report correspondent aux coûts réels déjà engagés et ne peuvent être récupérés en cas de désistement tardif.

Ces dispositions permettent de :

- **Maintenir la qualité de notre réseau** de formateurs partenaires
- **Assurer la disponibilité** des meilleurs intervenants pour nos clients
- **Préserver l'équilibre économique** des prestations en couvrant les frais déjà exposés

• Barème des frais forfaitaires

Ces frais forfaitaires couvrent une partie des coûts déjà engagés par NEPCO FORMATION et ses partenaires formateurs. Ils constituent une participation aux frais réels exposés.

Délai de report (X jours AVANT LA DATE PREVUE)	REPORT		ANNULATION	
	Frais administratifs	Frais d'animation	Frais administratifs	Frais d'animation
Plus de 30 jours ouvrés	150€ HT	0€	150€ HT	0€
Moins de 30 jours ouvrés	200€ HT	300€ HT	200€ HT	600€ HT
Moins de 15 jours ouvrés	250€ HT	400€ HT	250€ HT	600€ HT
Moins de 7 jours ouvrés	300€ HT	500€ HT	300€ HT	600€ HT

ATTENTION : Les frais de déplacement/location de salle engagés donneront lieu à une facturation en sus.

- **Conditions du report**
 - **Un seul report par formation**, dans un délai maximum de 6 mois
 - Accord écrit exprès du formateur concerné
 - Même barème de frais forfaitaires que pour l'annulation
- **Modalités pratiques**
 - Toute annulation ou report doit être **confirmé par écrit**
 - Aucune exception ne sera accordée sauf cas de force majeure dûment justifié
 - En cas d'accord contraire exprès de NEPCO FORMATION, ces conditions peuvent être modifiées
- **Annulation ou report à l'initiative de NEPCO FORMATION**

En cas d'annulation ou de report à l'initiative de NEPCO FORMATION (hors force majeure), le Client sera remboursé intégralement des sommes versées et NEPCO FORMATION s'efforcera de proposer une solution de remplacement dans les meilleurs délais. Aucune indemnité supplémentaire ne sera due au Client.

DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES NEPCO FORMATION

7.1. Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par NEPCO FORMATION sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par NEPCO FORMATION d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par NEPCO FORMATION à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

7.2. Facturation - Règlement

7.2.1. Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

7.2.2. Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), virement bancaire ou postal ; - aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, NEPCO FORMATION pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l'accès au(x) module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. NEPCO FORMATION aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à NEPCO FORMATION. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

7.2.3. Révision de prix

Le cas échéant, la proposition financière du PRESTATAIRE acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante : $P1=PO (S1) SO$ Où P1 = prix révisé en EUR HT PO = prix initial en EUR HT S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat SO = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

7.3. Refus de former

Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Client et NEPCO FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), NEPCO FORMATION pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

7.4. Obligations et responsabilité de NEPCO FORMATION

NEPCO FORMATION s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, NEPCO FORMATION n'est tenue qu'à une obligation de moyens. NEPCO FORMATION déploie un processus d'amélioration continue (recueil des retours stagiaires, revue pédagogique) sans modifier la nature de son obligation de moyens.

En conséquence, NEPCO FORMATION sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non.

En toutes hypothèses, la responsabilité globale de NEPCO FORMATION, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

7.5. Obligations du client

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à NEPCO FORMATION, sans l'accord écrit et préalable de NEPCO FORMATION ; et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de NEPCO FORMATION.

7.6. Limitations de responsabilité de NEPCO FORMATION

La responsabilité de NEPCO FORMATION ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à NEPCO FORMATION. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de NEPCO FORMATION est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de NEPCO FORMATION est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de NEPCO FORMATION ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

7.7. Force majeure

NEPCO FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à NEPCO FORMATION, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de

travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de NEPCO FORMATION.

7.8. Propriété intellectuelle

NEPCO FORMATION est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par NEPCO FORMATION pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de NEPCO FORMATION. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de NEPCO FORMATION. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les module(s) E-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme de NEPCO FORMATION, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules E-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à une année à compter de l'ouverture des clés d'accès. En tout état de cause, NEPCO FORMATION demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de NEPCO FORMATION :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

7.9. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par NEPCO FORMATION au Client. NEPCO FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

7.10. Communication

Le Client accepte d'être cité par NEPCO FORMATION comme client de ses offres de services, aux frais de NEPCO FORMATION. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, NEPCO FORMATION peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Le Client peut s'opposer à tout moment, par simple notification écrite, à l'utilisation de son nom et/ou de son logo à des fins de référence commerciale.

7.11. Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services NEPCO FORMATION en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services NEPCO FORMATION associés, y compris l'accès à la plateforme. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à NEPCO FORMATION, 103, avenue Charles de Gaulle – 82000 Montauban. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. Pour les besoins d'accès à la plateforme, les données du stagiaire sont hébergées auprès de la société TIMETONIC. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par NEPCO FORMATION aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant. La charte NEPCO FORMATION sur la protection des données personnelles est disponible sur simple demande à l'adresse formation@nepco.fr.

7.12. Droit applicable - attribution de compétence

En cas de différend, les Parties chercheront d'abord une solution amiable. À défaut sous 30 jours, elles conviennent de recourir à une médiation auprès d'un médiateur indépendant choisi d'un commun accord, avant toute action judiciaire. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Montauban quel que soit le siège du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

NEPCO FORMATION se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site www.NEPCO.fr